

Mars 2025

La Banque des  
collectivités locales





# Sommaire

\_O1 La Banque des collectivités locales

\_O2 L'AFL aujourd'hui

\_O3 Le fonctionnement concret

# La Banque des collectivités locales

---



# Aperçu des principales banques qui financent les collectivités

Les banques privées universelles



La seule banque détenue à 100% par des collectivités



La banque qui appartient à l'État

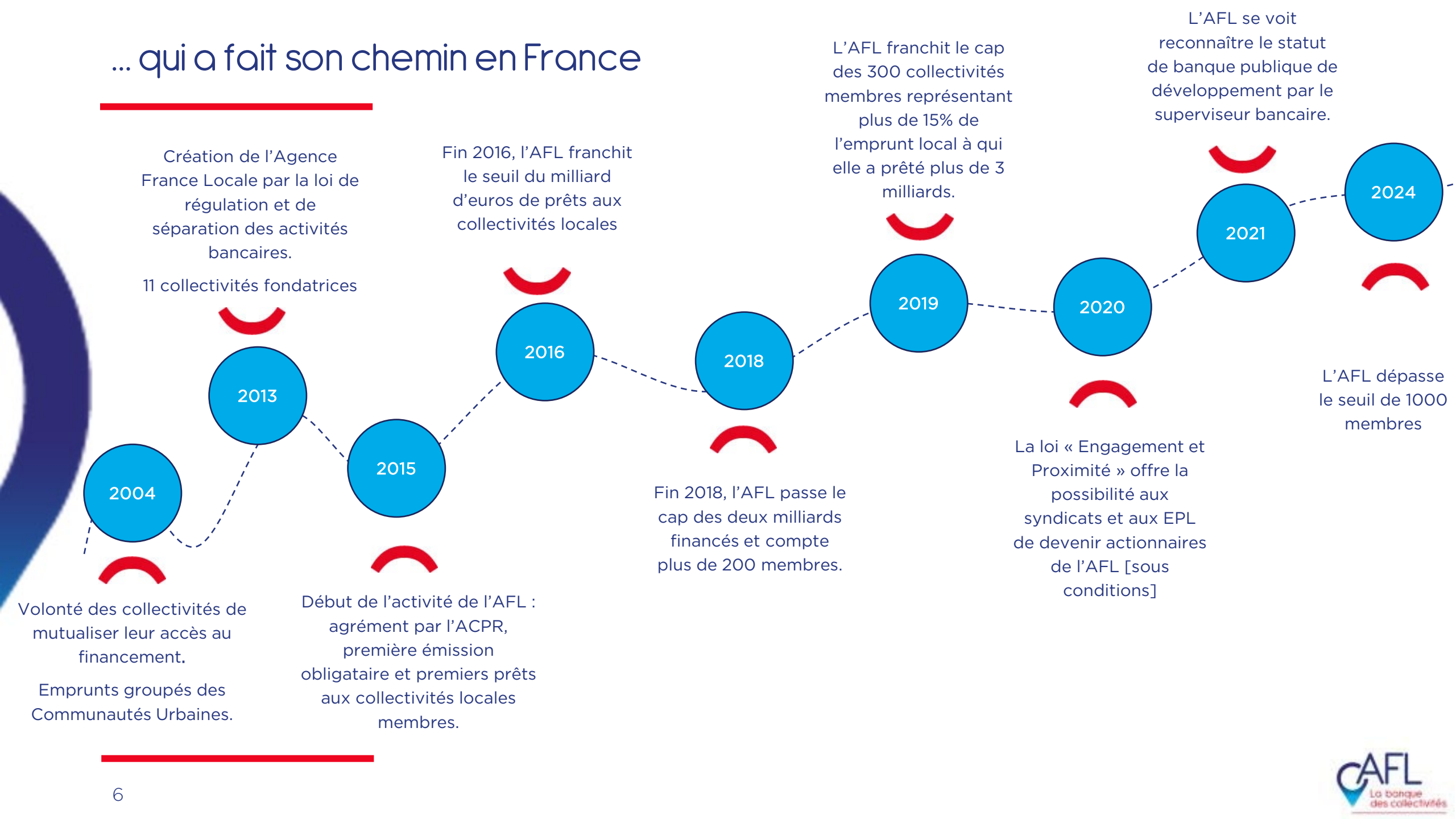


Banques publiques

# Une idée émanant du nord de l'Europe...



# ... qui a fait son chemin en France



# La seule banque publique de développement exclusivement dédiée au monde public local

---



Les collectivités sont les  
uniques actionnaires



Communes  
Groupements  
Départements  
Régions



Les collectivités  
actionnaires sont les  
uniques bénéficiaires



L'AFL lève des fonds auprès des investisseurs français et internationaux qu'elle redistribue sous forme de prêts bancaires simples (prêts moyen / long terme à taux fixe ou taux variable, lignes de trésorerie)



Les collectivités  
actionnaires sont les  
uniques garants



Les collectivités membres de l'AFL sont collectivement garantes des engagements de l'AFL, dans la limite de leur encours de crédit auprès de l'AFL. Cette garantie permet d'optimiser et de sécuriser le processus de refinancement.



# Une seule raison d'être (inscrite dans les statuts)

---

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Traduisant des engagements forts portés par les collectivités locales membres



## EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Loyauté des pratiques,  
Transparence,  
Valeurs,  
Fonctionnement des  
instances



## EN MATIÈRE D'ETHIQUE BANCAIRE

Origine des financements,  
Gestion de la réserve de  
liquidité,  
Ancrage territorial et impact  
des projets financés



## EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Au sein de ses pratiques  
internes quotidiennes :  
Ressources humaines  
Impact environnemental



# Les objectifs pour les collectivités

---



## AUTONOMIE

Vis-à-vis de l'État et du monde bancaire traditionnel.

Une offre complémentaire au financement obligataire direct réservé à quelques grandes collectivités.



## SECURISATION

De l'accès à la ressource financière pour les collectivités grâce au principe de diversification.



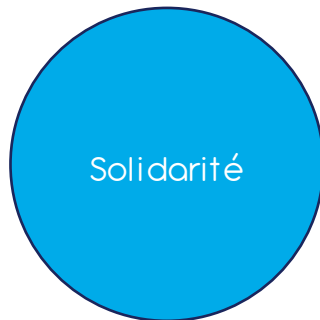
## OPTIMISATION

Du coût de financement des collectivités locales grâce à l'efficience du marché obligataire et au modèle opérationnel.

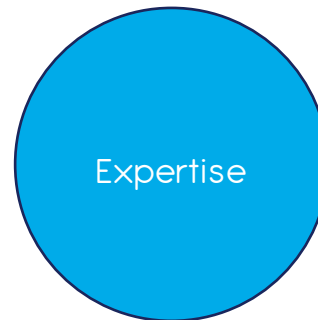
# Des valeurs fortes

---

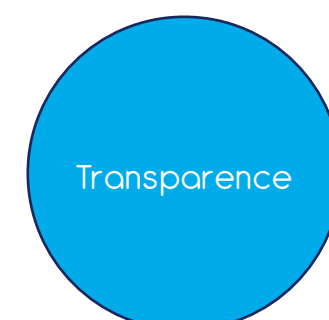
De la plus petite commune à la grande région, en zone rurale ou urbaine, en métropole ou en outre-mer, toutes les collectivités sont concernées et mutualisent leur accès à la ressource financière pour en optimiser le coût.



Un effectif allégé (40 personnes) pour assurer une grande réactivité et une expertise pointue sur les finances locales et les collectivités, uniques clients.



En tant qu'actionnaire, les collectivités impulsent les orientations stratégiques du Groupe. Toute collectivité a aussi accès à sa notation financière, la méthode de calcul de l'apport en capital...



# Un engagement RSE central

---



## GOUVERNANCE

Loyauté des pratiques,  
Transparence,  
Valeurs,  
Fonctionnement des  
instances



## BANQUE RESPONSABLE

Origine des financements,  
Gestion de la réserve de  
liquidité,  
Ancrage territorial et impact  
des projets financés



## ENTREPRISE RESPONSABLE

Ressources humaines et  
impact environnemental



L'AFL a émis trois **obligations durables** en juillet 2020, en janvier 2022 et en octobre 2024 pour un montant total d' 1.5 milliard d'euros. L'objectif est de proposer aux collectivités de financer ou refinancer leurs investissements à impact social ou environnemental grâce à des fonds durables.

# Un modèle de gouvernance unique : transparente et responsable...

Gouvernance basée sur une structure duale conçue de façon à :



**Empêcher**  
toute  
concentration  
des pouvoirs  
sur une  
instance  
unique.



**Étanchéifier**  
la conduite  
opérationnelle  
des orientations  
stratégiques  
des collectivités  
membres.



**Conduire**  
à une  
responsabilisation  
accrue des parties  
prenantes par des  
mécanismes de  
contrôle.

## Actionnariat

## Missions

Groupe Agence France Locale

AFL – Société  
Territoriale

La compagnie  
financière

- Propriété exclusive des collectivités membres, actionnaires ensemble à 100% : communes, départements, régions et groupements

- Promotion du Groupe AFL, et représentation des intérêts des collectivités membres
- Gestion des adhésions
- Définition des grandes orientations stratégiques du Groupe AFL
- Pilotage du système de double garantie

AFL  
L'établissement  
de crédit  
Aa3 / P-1  
AA-/A-1+

- Détenue à plus de 99,99% par L'Agence France Locale – Société Territoriale

- Gestion opérationnelle
- Financement sur les marchés
- Octroi de Crédits aux collectivités membres

... entièrement pilotée par les élus locaux

BLOC COMMUNAL  
BLOC DÉPARTEMENTAL  
BLOC RÉGIONAL

## Le Conseil d'administration de l'AFL



Marie DUCAMIN  
Présidente



Bertrand ARTIGNY  
Vice-Président  
en charge des  
finances  
METROPOLE DE  
LYON



Didier KHELFA  
Vice-Président  
délégué au budget,  
aux Finances, à la  
Stratégie financière, à  
la contractualisation  
avec l'Etat et les  
collectivités  
METROPOLE AIX-  
MARSEILLE  
PROVENCE



Luc BOUARD  
Président  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRA  
TION DE LA  
ROCHE-SUR-  
YON



Bernard BIENVENU  
1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Services aux  
communes et à la  
déconcentration  
CA BASSIN DE  
BOURG-EN-  
BRESSE



Pierre BOILEAU  
Vice-Président en  
charge des  
relations avec les  
Territoires Voisins  
METROPOLE DU  
GRAND NANCY



Christèle WILER  
Maire  
COMMUNE DE  
BUSCHWILLER



Bertrand HAUCHECORNE  
Maire  
COMMUNE DE  
MAREAU-AUX-  
PRÈS



Sacha BRIAND  
Vice-  
Président



Bernard ANDRIEU  
Conseiller  
municipal,  
membre de la  
commission des  
finances  
COMMUNE DE  
MUZY



Luc BERTHOUD  
Vice-Président  
chargé de l'habitat  
de la cohésion  
sociale et de  
l'insertion  
DEPARTEMENT DE  
LA SAVOIE



Nicolas SAMSOEN  
Vice-Président en  
charge des  
finances et de  
l'efficacité des  
politiques  
publiques  
DEPARTEMENT  
DE L'ESSONNE



Sandrine DERVILLE  
Vice-Présidente en  
charge des finances,  
de l'administration,  
de la modernisation  
et de l'ouverture à  
l'action publique  
REGION NOUVELLE-  
AQUITAINE



Didier REVEAU  
Conseiller  
Régional  
Membre de la  
commission des  
finances  
REGION PAYS DE  
LA LOIRE



Stéphane BÉRARD  
Conseiller  
Régional  
REGION  
OCCITANIE



Jacques PELISSARD  
Président  
d'honneur du  
Conseil  
d'administration

# Des relations partenariales avec les acteurs du monde local

## Associations nationales d'élus



## Associations de dirigeants territoriaux



## Autres associations et organismes





# Une expertise sur les finances locales...

Publication annuelle du baromètre de la santé financière des collectivités





# ... Et sur le financement de la transition écologique

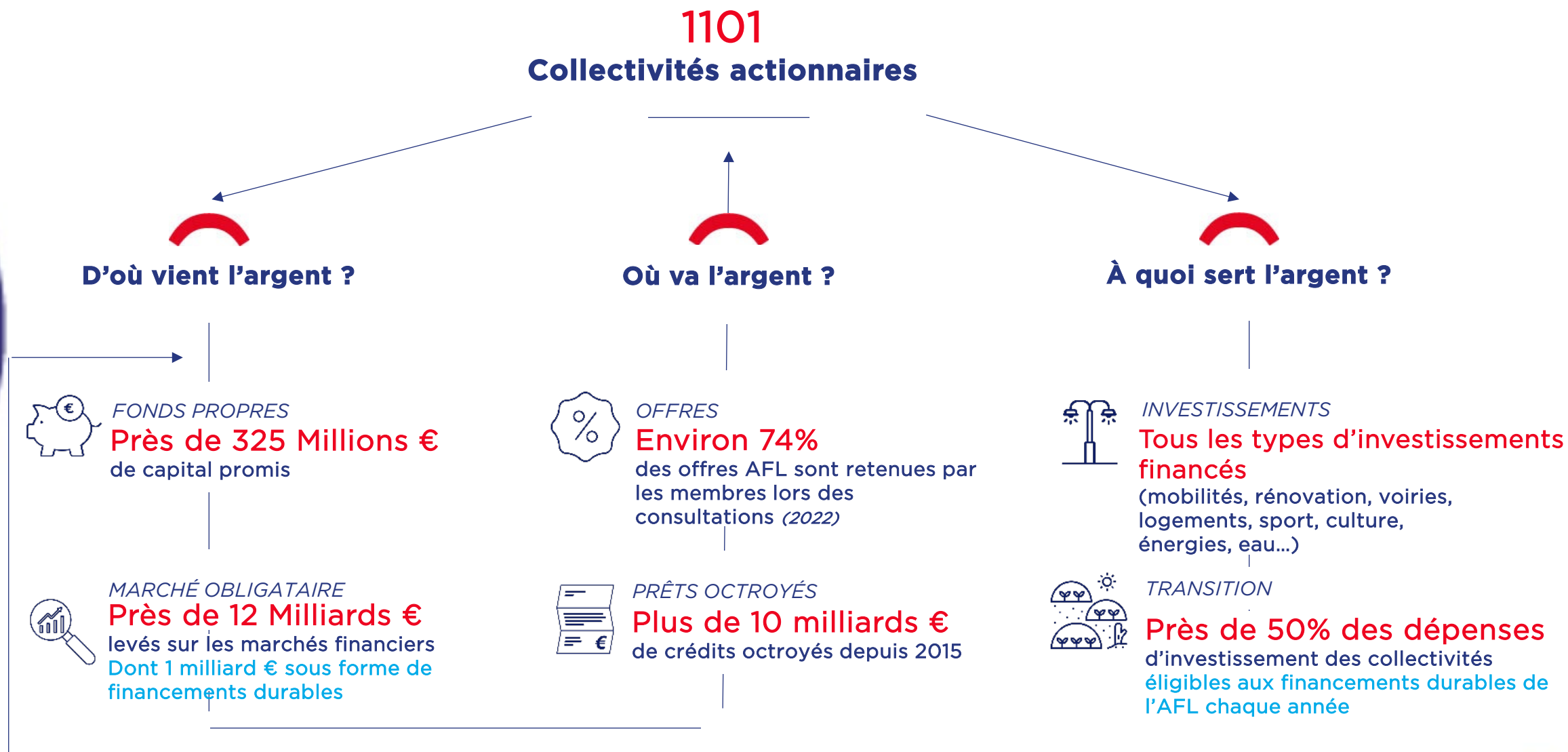




## L'AFL aujourd'hui

---

# Un modèle simple en « circuits courts »



# Focus sur notre financement : Comment se finance-t-on ?

## Notes de l'AFL

**FitchRatings**  
AA- (neg.)/ F1+

**S&P Global Ratings**  
AA- (stable)/ A-1+

Notation publique supérieure ou égale à celles des banques françaises

Notation publique un cran inférieur à celle de l'État français

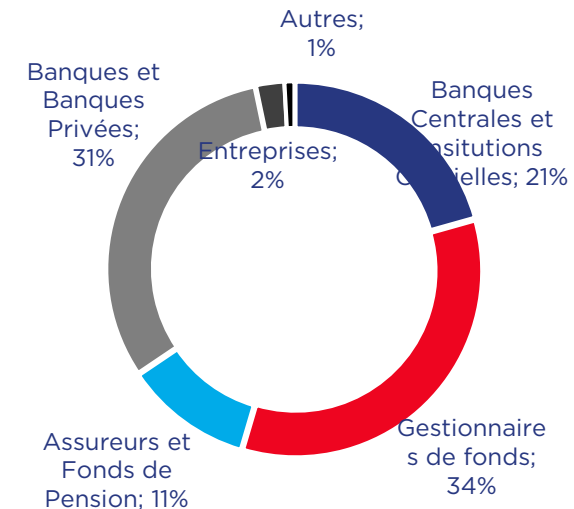
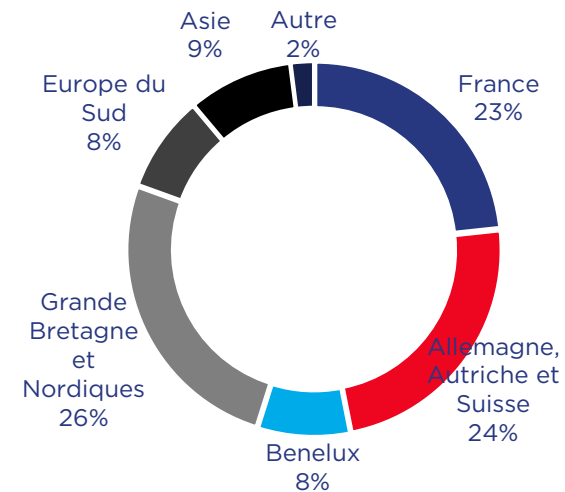
## Levée de fonds sur le marché obligataire et monétaire

Plus de 12,5 Mds€  
Emprunts long terme auprès des investisseurs depuis la création de l'AFL.

## Gestion de la trésorerie

Plus de 1,9 Mds €  
Montant de la trésorerie de l'AFL permettant à l'AFL de poursuivre son activité pendant un an en cas de fermeture des marchés.

## Qui sont nos investisseurs ?

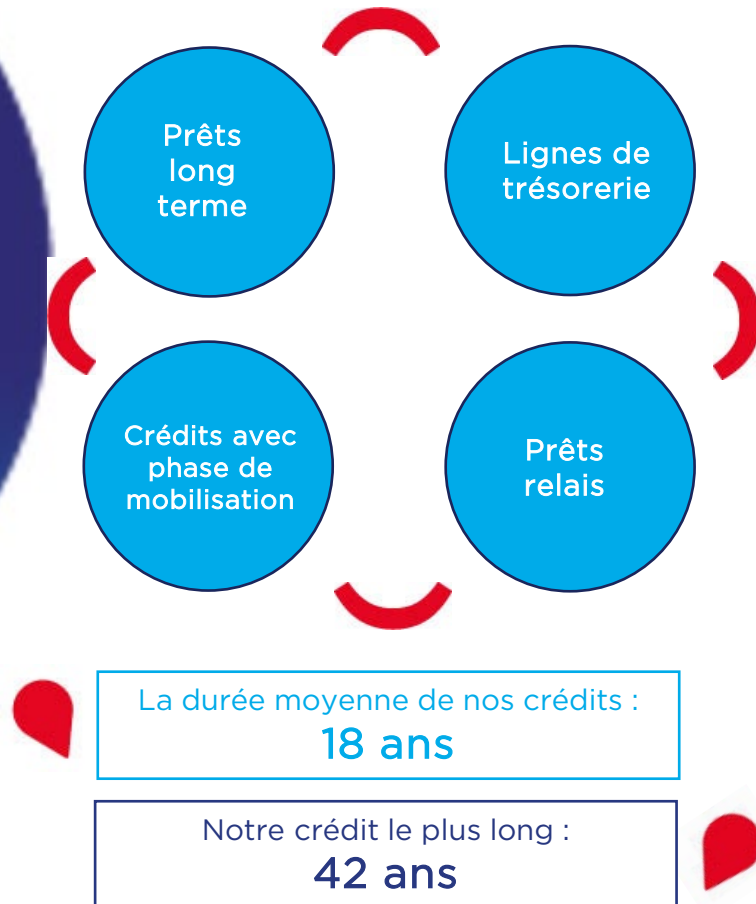




# Focus sur nos crédits : Que finance-t-on ?

Vue au 13 mars 2025

Une gamme de  
financement complète



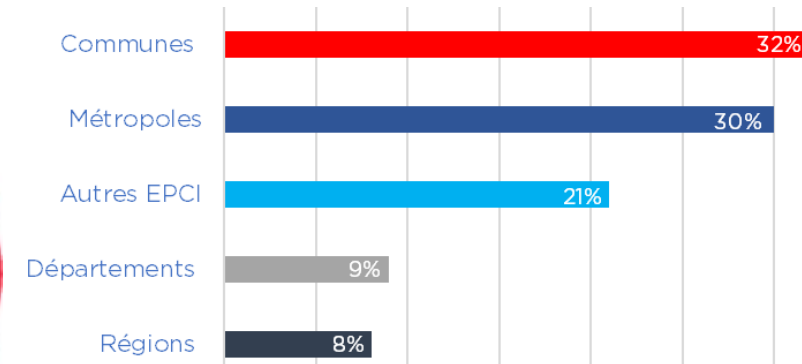
**10 000 €** Notre plus petit crédit  
(Commune de Rieucazé et Peyrignac)

**100 M €** Notre plus gros crédit  
(Région Nouvelle Aquitaine)

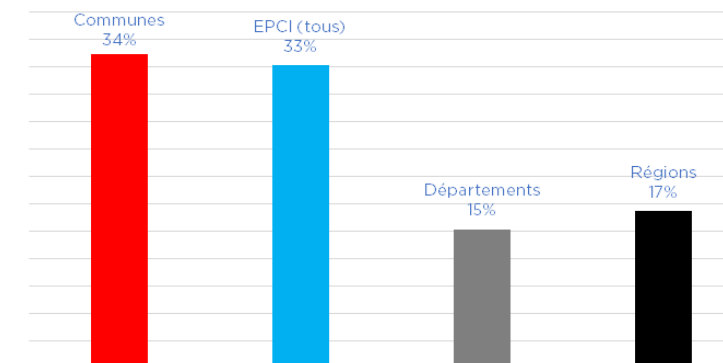
**4,3 M €** Le montant moyen  
de nos prêts

**1,105 M€** Le montant médian de  
nos prêts

Répartition de nos crédits  
(en volume)



Pour rappel, répartition de la dette locale française

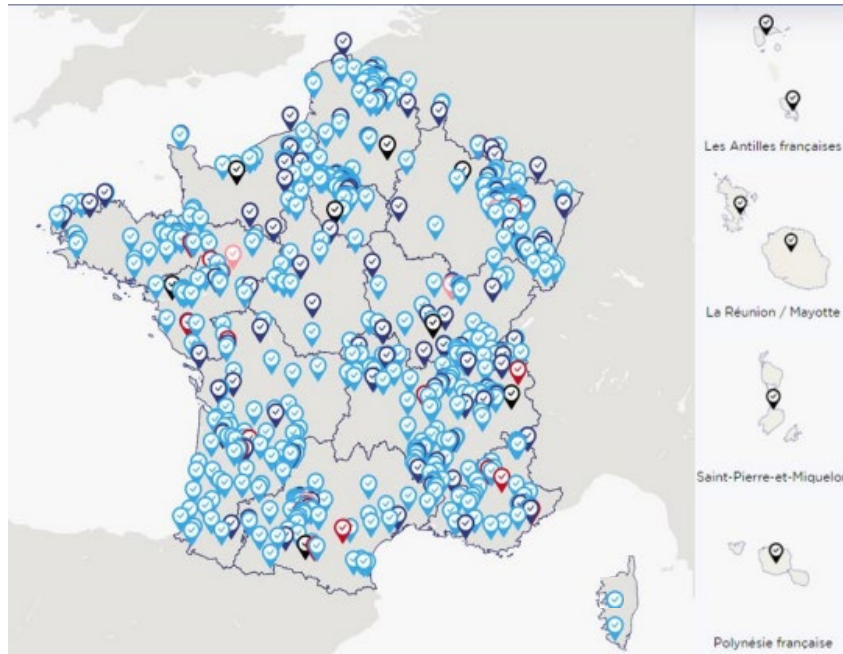


Source OFGL 2022

# Focus sur nos membres : Qui finance-t-on ?

Vue au 13 mars 2025

## Répartition géographique de nos membres



**5**  
Régions

Pays de la Loire  
Occitanie  
Grand Est  
Bourgogne Franche Comté  
Nouvelle Aquitaine

**228**  
Etablissements publics

**17**  
Départements

Aisne - Ariège - Allier - Calvados -  
Gironde - Haute Garonne - Ille et  
Vilaine - Landes - Loire Atlantique -  
Maine et Loire - Meuse - Saône et  
Loire - Savoie - Essonne  
Seine Saint Denis - Yonne - Yvelines

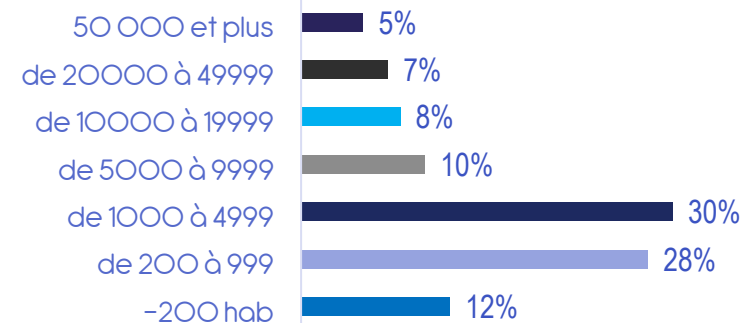
**2**  
Collectivités d'outre-mer

Polynésie Française  
Saint-Pierre et Miquelon

## Répartition des EP membres par typologie



## Répartition des communes membres par nb d'habitants



Notre plus petit actionnaire :  
Aulan (26) : 9 hab

Notre plus grand actionnaire :  
Région Nouvelle Aquitaine : +6 M hab

**849**  
Communes



# Zoom sur la finance durable à l'AFL

## Pourquoi ?

75%

des leviers de la réussite de la transition écologique reposent sur les collectivités locales  
*(selon la stratégie bas carbone française, mars 2020)*

50%

des émissions de gaz à effet de serre françaises sont directement ou indirectement déterminées par les investissements des collectivités locales.  
*(selon l'ADEME)*

7 à 9 milliards €

doivent être investis chaque année par l'État français pour tenir les engagements nationaux  
*(selon l'ACE)*

## Quel dispositif ?

L'AFL a identifié dans les budgets principaux de ses collectivités actionnaires comptant plus de 3 500 habitants trois grandes catégories d'investissements œuvrant directement pour les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU (investissements à impact social ou environnemental).

3 domaines de dépenses identifiés

L'accès à des services sociaux essentiels et de base (éducation et culture, emploi, accès aux services de santé essentiels, inclusion sociale) ;

La transition énergétique et écologique (transports publics à bas carbone, prévention et contrôle de la pollution, énergies renouvelables, ...) ;

Les infrastructures durables, les villes et la cohésion territoriale (gestion durable de l'eau, habitat accessible infrastructures durables et accessibles).

Près de 500 millions d'€

de prêts durables proposés par l'AFL à ses collectivités membres chaque année.

## Origine des fonds

1 milliard d'€

L'AFL a émis deux obligations durables en juillet 2020 et en janvier 2022 pour un montant total d'1 milliard d'euros.

80 %

des investisseurs ayant souscrit à ces obligations se disent « soucieux d'allouer leur épargne à des investissements visant la transition écologique »

# Quelques exemples de réalisations

## Social et Petite enfance



## Revitalisation des centres villes



## Rayonnement culturel



## Transition écologique



## Développement des mobilités



## Développement sportif



# Ce qu'il faut retenir [Vue au 13 Mars 2025]

---



**1 101**

Collectivités  
actionnaires



**40  
salariés**

L'équipe de  
l'AFL basée à  
Lyon



**26%**

Part de la dette de  
nos membres dans  
la dette locale  
française



Plus de  
**10 Mds**  
de crédits  
octroyés depuis  
2015



**3<sup>ème</sup>** Prêteur

bancaire des  
collectivités  
françaises en  
2023



Près de  
**12 Mds€**

empruntés auprès  
d'investisseurs  
français et  
internationaux.



Près de  
**2Md€**  
de crédits  
octroyés en  
2024



Plus de  
**2 500**  
contrats de  
crédit signés  
depuis 2015



**Près de  
325 M€**  
de capital promis  
(par les  
collectivités  
membres)

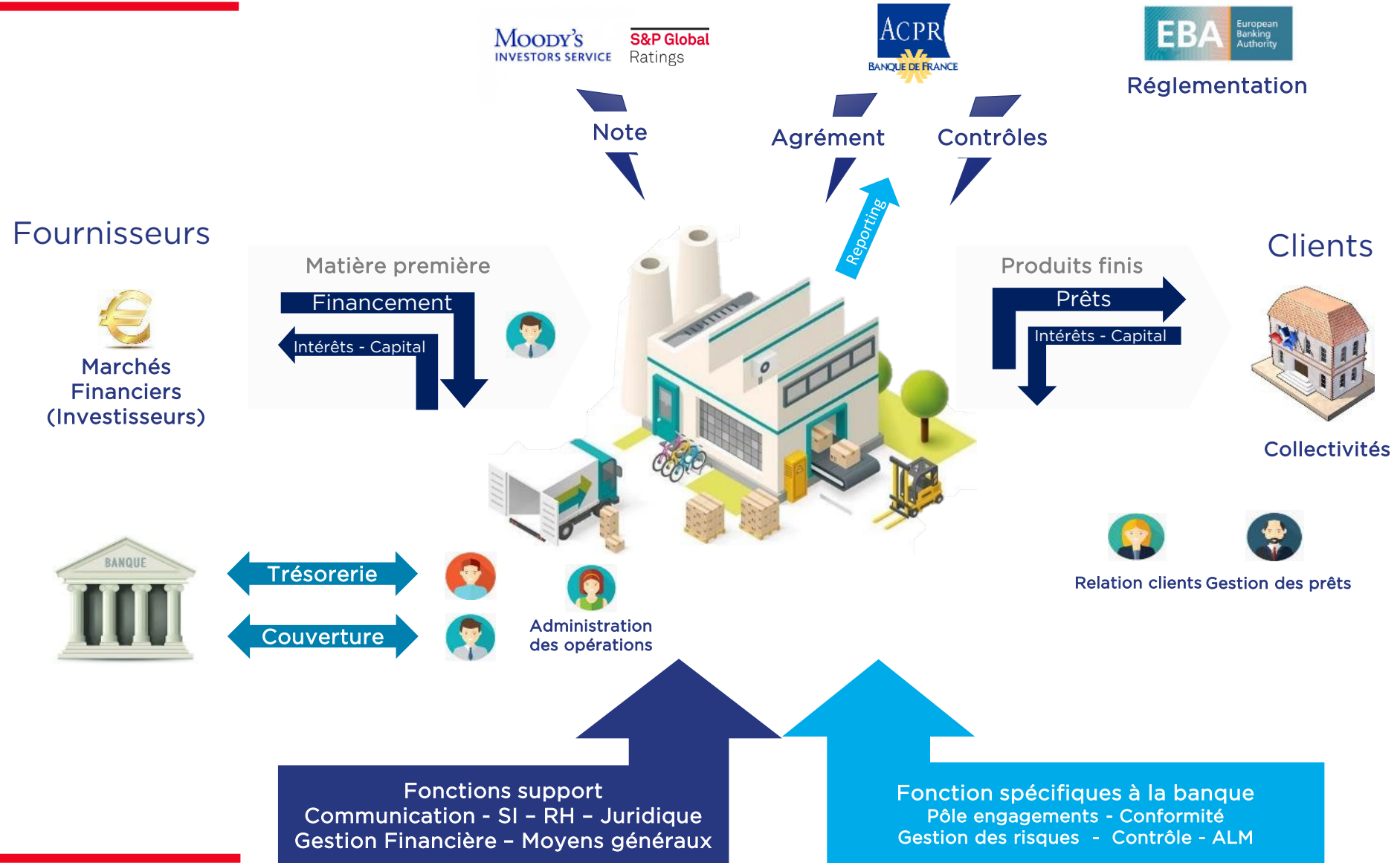




## Le fonctionnement concret

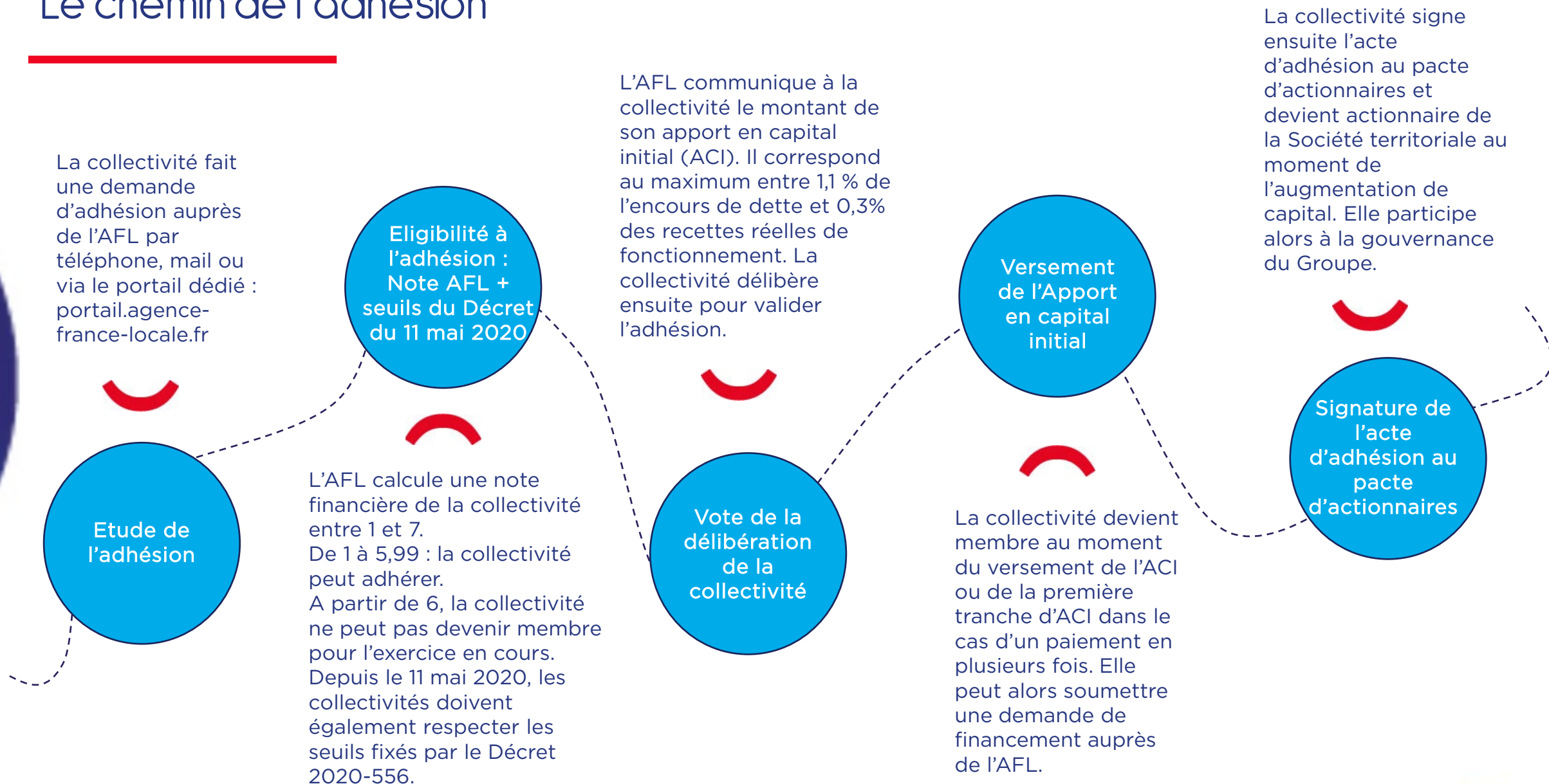
---

# La banque : son fonctionnement concret



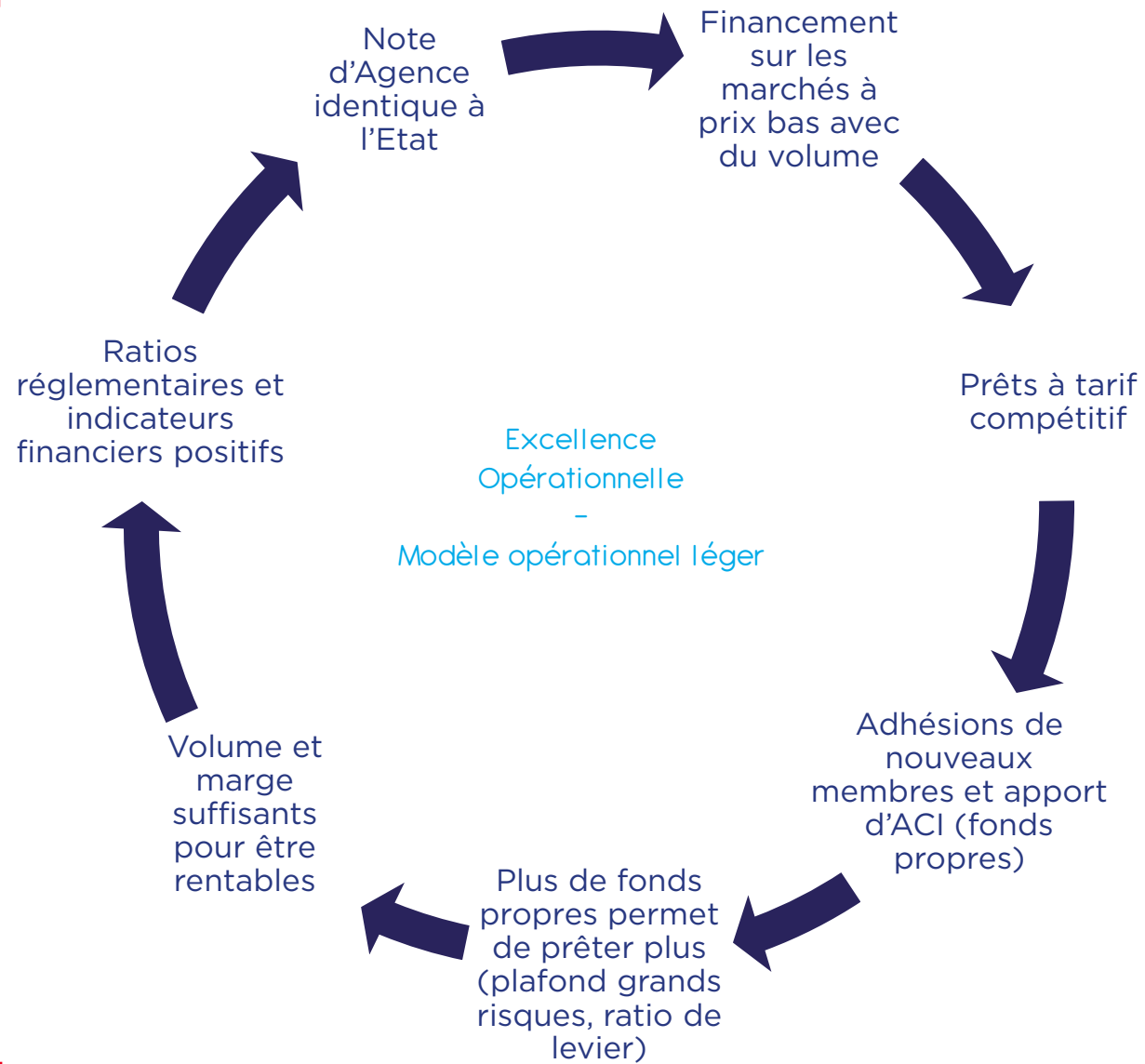


# Le chemin de l'adhésion



# Les enjeux majeurs de l'AFL

---





Merci de votre attention

